

FAITS SUR L'ÉLECTRICITÉ D'HYDRO-QUÉBEC :

Taux d'émission de CO₂ associés aux approvisionnements en électricité d'Hydro-Québec 1990-2017

Pour satisfaire les besoins d'énergie de ses clients, Hydro-Québec produit presque exclusivement de l'hydroélectricité. De plus, elle s'approvisionne auprès de producteurs indépendants au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis. Ses achats sont constitués d'énergies renouvelables (hydroélectricité, biomasse, éolien) et d'énergies non renouvelables (nucléaire et thermique).

Pour calculer les taux d'émission de CO₂ (kg/MWh) de toutes ses sources d'approvisionnement, Hydro-Québec se base sur les facteurs d'émission suivants :

- un facteur nul pour les énergies renouvelables et l'énergie nucléaire;
- un facteur spécifique à chaque centrale thermique et à chaque fournisseur.

Cette façon de faire exclut les taux d'émission des réseaux autonomes, composés majoritairement de centrales thermiques. Ces réseaux autonomes alimentent des communautés trop éloignées pour être reliées à notre réseau principal.

Les variations du taux d'émission au cours des ans s'expliquent par les fluctuations de nos sources d'approvisionnement. Le taux d'émission est plus élevé pour les années où la production de notre centrale thermique de Tracy et nos achats auprès des producteurs indépendants utilisant des combustibles fossiles sont plus importants. En 2011, la centrale de Tracy a cessé de produire de l'électricité.

ANNÉE	TAUX D'ÉMISSION DE CO ₂ * (kg/MWh)
1990	32,8
1991	13,3
1992	43,0
1993	18,6
1994	19,7
1995	15,3
1996	14,0
1997	6,2
1998	30,0
1999	16,9
2000	9,7
2001	14,2
2002	8,4
2003	21,1
2004	21,5
2005	12,0
2006	16,1
2007	21,4
2008	7,3
2009	4,8
2010	13,6
2011	6,5
2012	0,9
2013	1,1
2014	1,6
2015	1,0
2016	0,4
2017	0,6

* À l'exclusion des réseaux autonomes.

Pour en savoir davantage, consulter la fiche intitulée [Approvisionnement en électricité et émissions atmosphériques](#) de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2017.